



INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 17 novembre 2025

Pascale COSTA

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

à

Madame ou monsieur le chef d'établissement disposant d'une section baccalauréat professionnel de la maintenance des matériels

Objet : concours général des métiers pour la spécialité maintenance des matériels (options matériels agricoles, matériels de construction et de manutention, matériels d'espaces verts) - session 2026

Le concours général des métiers permet de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis préparant un baccalauréat professionnel et de valoriser leurs travaux, avec l'objectif que leur prestation puisse servir de référence à l'ensemble des classes. Il évalue les compétences des candidats sur des sujets conformes au référentiel du baccalauréat professionnel de la maintenance des matériels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles de l'examen final.

Les modalités d'inscription sont décrites dans une note de service au Bulletin officiel n°40 du 23 octobre 20251.

Le concours se déroule en deux parties :

- la première est une épreuve écrite<sup>2</sup> de six heures se déroulant le lundi 16 mars 2026 dans chaque académie. Cette épreuve permet de sélectionner neuf finalistes issus des trois options ;
- la seconde, dite « finale » concerne les candidats retenus. Il s'agit d'une épreuve pratique sur trois journées, organisée au plan national du 20 au 22 mai 2026 au lycée Paul Émile Victor d'Obernai (académie de Strasbourg).

À l'issue de cette finale, le jury proposera des prix (premier, deuxième et troisième) et des accessits et mentions. Chaque candidat finaliste se verra attribuer par les organisations représentant la profession une bourse d'étude selon son classement. Les lauréats seront invités à Paris au cours de la première quinzaine de juillet 2026 à une cérémonie officielle de remise des prix par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur l'application Cyclades du 26 novembre au 15 décembre 2025.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir relayer cette information auprès de vos équipes pédagogiques. Pour vous aider dans vos actions de communication, vous trouverez en fichier joint une affiche de présentation du concours.

Toute l'équipe en charge de l'organisation de ce concours est à votre écoute. Messieurs les inspecteurs, Laurent DEQUAIRE et Hervé GENOUEL<sup>3</sup>, restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou accompagnement éventuel dans cette démarche de valorisation et d'information.

Je vous remercie de la suite que vous saurez donner à cette opération en inscrivant votre établissement à ce concours et vous prie d'agréer, madame, monsieur le chef d'établissement, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pascale COSTA

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo40/MENE2524696N

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sujets des sessions précédentes et rapports : <a href="https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers">https://eduscol.education.fr/sti/contenus/formation/53676?type=concours</a> examen

<sup>3</sup> laurent.dequaire@ac-clermont.fr et herve.genouel@ac-strasbourg.fr